



trois-rivières

# CADRE DE RÉFÉRENCE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

# MOT DU MAIRE

La Ville de Trois-Rivières précise son rôle en matière de développement social. Le dépôt de ce cadre de référence facilitera la prise de décisions et la mise en action de la Politique de développement social. Cette mesure structurante, élaborée en partenariat avec des acteurs de différents milieux, reflète la vision stratégique municipale.

Rappelons que la Ville se veut toujours plus accessible et aspire à offrir à toutes et à tous un milieu de vie de qualité. Elle souhaite que tous les citoyens puissent évoluer dans des conditions favorables à son épanouissement individuel et collectif.

Je félicite et remercie les membres du Comité de développement social pour l'élaboration de ce document d'où se dégage un désir de bâtir ensemble le présent et celui de construire l'avenir. Il évoque résolument nos aspirations de Ville inclusive.



Le maire,

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. Lamarche', written over a horizontal line.

Jean Lamarche

# MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le Comité de développement social que je préside avec fierté, jette les bases d'un cadre de référence qui clarifie les orientations et les rôles de l'administration municipale, des organisations et des individus qui composent notre société.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé à cette démarche de concertation et de collaboration.

Et puisque cette démarche est le point de départ d'une compréhension commune du développement social et de son déploiement, mettons sur notre capacité à renforcer la solidarité et la citoyenneté. Mettons en place des conditions sociales concrètes pour mener des actions collectives ambitieuses et durables.

La qualité de vie des personnes et de la communauté, notre engagement.



Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Cournoyer', written over a thin horizontal line.

Daniel Cournoyer



# PRÉAMBULE

Le cadre de référence vise à doter la Ville de Trois-Rivières d'une compréhension commune du développement social et de son déploiement au sein de l'administration de la Ville ainsi qu'avec les partenaires et acteurs du développement social et ce, afin de clarifier les orientations, les valeurs et le discours de Trois-Rivières pour les dix prochaines années.

Présentant les éléments fondamentaux de notre vision du développement social provenant de la mise en commun de la vision phare de la Ville, des analyses du territoire et des résultats de différentes démarches collectives de coconstruction et de consultation, le document souhaite préciser les **grandes orientations** de la Ville de Trois-Rivières et ainsi **clarifier le rôle** de l'ensemble des services municipaux et paramunicipaux à l'égard du développement social.

Basé sur une démarche ouverte et alimenté par le Comité de développement social de Trois-Rivières, le cadre de référence se veut une base solide qui offre des balises claires afin de **soutenir les futures prises de décisions** et la **mise en action** inhérentes au développement social et ce, dans un milieu en évolution et en constante transformation.

Il est clair pour la Ville qu'elle ne peut, seule, réaliser la vision de développement social. L'engagement des parties prenantes est une condition essentielle.

# HISTORIQUE

Dans le contexte des fusions municipales, un comité de partenaires se met en place pour répondre aux nouvelles responsabilités de la Ville de Trois-Rivières en matière de développement social.

**2002**



**2005**

Suite à une vaste consultation des partenaires et de la population, une première politique en développement social est adoptée officiellement par le Conseil.

**2007-2008**



Un comité permanent chargé des questions de développement social est nommé afin d'élaborer, avec la collaboration de différents partenaires, un plan d'action.

**2016**

Actualisation de la Politique de développement social.

**2020**

Au terme d'un processus consultatif, la Ville met en place son premier cadre de référence en développement social.

# LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU CADRE DE RÉFÉRENCE

S'inspirant des principes et stratégies mis de l'avant en développement social à Trois-Rivières, la Ville a mené une démarche inclusive et visant à favoriser la concertation et le travail collaboratif.

Les étapes de la démarche en cours ont été réfléchies afin de valoriser l'action concertée et de miser sur l'engagement d'une diversité d'acteurs.

En voici les principaux jalons :



**Consultation des partenaires en développement social (juin 2019);**

**« S'engager pour le déploiement du développement social à Trois-Rivières »;**

Réflexion par le comité de développement social sur son rôle. (Lac-à-l'épaule, novembre 2019)

**Forum en développement social invitant les partenaires œuvrant sur le territoire à réfléchir au déploiement de l'action concertée. (janvier 2020);**

**Séance virtuelle de co-construction du cadre de référence avec le Comité de développement social (juin 2020).**

# CADRE DE RÉFÉRENCE

Afin de mettre en œuvre un développement social durable, intégré aux différentes sphères municipales et adapté aux réalités du milieu, Trois-Rivières priorise et valorise les aspects fondamentaux suivants de l'action en développement social.

## Définition du développement social

---

La Ville de Trois-Rivières définit le développement social comme étant l'ensemble des approches et des façons de faire qui permettent aux citoyennes et aux citoyens d'évoluer dans des conditions favorables à son épanouissement individuel et collectif.

Le développement social, basé sur des valeurs d'équité, d'intégrité, d'ouverture et de solidarité, devrait permettre à chaque individu de tirer sa juste part de l'enrichissement collectif.

## Vision stratégique de la Ville de Trois-Rivières

---

La Ville de Trois-Rivières s'est dotée d'une vision stratégique liée intrinsèquement à son développement social :

*Carrefour d'histoire et d'innovation, Trois-Rivières rayonne par sa qualité de vie.*

### **POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL...**

La vision du développement social s'inscrivant dans la vision stratégique :

*Organismes, partenaires et citoyennes et citoyens solidaires permettent un développement audacieux, faisant de Trois-Rivières une ville inclusive et accessible, où toutes et tous bénéficient de milieux de vie de qualité.*

## Des milieux de vie de qualité

Pour la Ville de Trois-Rivières, des milieux de vie de qualité se définissent comme un contexte de saines habitudes de vie et de développement durable permettant d'assurer un milieu de vie sécuritaire et un environnement sain dans un climat social solidaire.

Il s'agit de répartir de manière équitable les ressources et actions, de permettre la diminution des inégalités sociales et économiques, de favoriser des milieux de vie de qualité pour tous et toutes en œuvrant sur les axes prioritaires ciblés par les acteurs concertés, selon les données probantes.

# Valeurs

---

Les quatre valeurs identifiées guident le développement social à Trois-Rivières.

## Équité

C'est la justice sociale dans le partage des ressources, des services et des biens communs, de façon à ce que chaque personne puisse en tirer sa juste part. Cette valeur sous-entend que ce partage se fait en fonction des besoins des personnes et des réalités des milieux auxquels elles appartiennent. L'équité est respectueuse des différences et de la diversité tout en cherchant à réduire les inégalités dans les conditions de vie.

## Intégrité

C'est l'honnêteté. Une telle attitude suppose une transparence au niveau des idées, des opinions et des décisions. Cette transparence dans les comportements des individus et des organisations révèle un climat de respect. De plus, l'intégrité signifie la capacité de rendre des comptes relativement aux décisions et aux actions qui sont posées.

## Ouverture aux autres

C'est le respect et l'acceptation des différences qui nous distinguent, tant au niveau des cultures, des comportements, des idées, des manières de penser que des habitudes de vie. Ces différences doivent être abordées comme une source d'enrichissement et de partage. L'ouverture au dialogue est une invitation à prendre part aux décisions en étant au cœur des délibérations.

## Solidarité

C'est un lien social qui permet le soutien et l'entraide. C'est un engagement libre et volontaire basé sur des valeurs sociales qui unissent les personnes et les communautés entre elles. De ce lien peut naître une interdépendance favorisant la création d'une plus grande solidarité sociale.





## Les principes fondamentaux

---

**L'ENSEMBLE DES STRATÉGIES ET DES ACTIONS SONT COHÉRENTES AVEC LES PRINCIPES SUIVANTS.**

---

### Développement durable

Répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à subvenir aux leurs en respect de la réalité trifluvienne. Ce développement intègre de façon indissociable les dimensions environnementales, sociales, culturelles et économiques aux activités municipales.

---

### Développement intégré

Planifier et structurer les interventions au sein de la Ville pour agir de façon simultanée dans le respect des missions des directions. Il s'agit d'une planification intersectorielle qui implique toutes les sphères à différents niveaux : services municipaux, services paramunicipaux et partenaires du milieu.

---

### Participation citoyenne

Émettre ses opinions, exercer son droit civique, influencer la prise de décisions, s'assurer du droit aux services, aux ressources et à la satisfaction des besoins de base. Elle permet ainsi le développement cohérent et durable de la collectivité.

---

### Innovation

Oser penser et agir différemment en développement social, se permettre des lieux d'innovation sociale, être agile et audacieux. L'innovation permet à Trois-Rivières de répondre adéquatement au milieu en constante évolution et d'agir dans une posture de résilience.

---

### Accessibilité

Faciliter l'accès physique et économique aux services, aux programmes, aux équipements, à l'information et aux structures décisionnelles en diminuant les contraintes et les distinctions.

---

### Vitalité des organisations

Soutenir une variété de partenaires du milieu dans leur mission et leur action en développement social tout en reconnaissant l'expertise et la contribution de ceux-ci au mieux-être collectif.

---

### Veille et analyse du territoire

Recueillir les informations pour mieux connaître les dynamiques territoriales, les changements sociaux, les opportunités afin de soutenir projets, organismes, directions et partenaires.

# STRATÉGIES

Afin de permettre la réalisation de la vision, en cohérence avec les principes, la Ville de Trois-Rivières mise sur trois stratégies devant être utilisées de manière complémentaire.

**CONCERTATION** (partenariat, actions concertées) : miser sur un réseau structurant de partenaires et d'acteurs en développement social.

**LE POUVOIR D'AGIR** (« empowerment ») : miser sur le développement du plein potentiel des individus, des organisations et des collectivités.

**ENVIRONNEMENTS FAVORABLES** : favoriser et soutenir le développement de milieux de vie de qualité pour tous et toutes, en tenant compte des spécificités de chaque partie du territoire.

# AXES D'INTERVENTION

Les axes d'intervention extraits de la Politique en développement social ont été identifiés par les organisations du milieu, les services municipaux et paramunicipaux, les conseillères et conseillers municipaux, ainsi que les citoyennes et citoyens.



Culture



Participation  
citoyenne



Développement  
durable



Développement  
communautaire



Loisir



Transport actif  
et alternatif



Famille, aînés  
et personnes  
handicapées



Employabilité,  
intégration sociale  
et professionnelle



Logement



Nouveaux  
arrivants



Revitalisation  
urbaine intégrée



Sécurité



# LA DIVERSITÉ DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les moyens à privilégier pour mener à bien la vision intersectorielle du développement social doivent viser à rejoindre et engager une diversité d'acteurs de différents secteurs.

## **Citoyennes et citoyens**

---

Reconnaître les savoirs et les pouvoirs de l'ensemble de la population est au cœur du développement social. En ce sens, la Ville de Trois-Rivières cherche à permettre à toutes et tous de développer leur plein potentiel et à favoriser leur participation à travers différents moyens et lieux.

## **Les secteurs**

---

### **Secteur environnemental**

La qualité des milieux de vie implique un environnement sain et agréable. Pour ce faire, les acteurs du secteur environnemental sont grandement impliqués dans le développement social et sont reconnus comme tels par la Ville de Trois-Rivières.

### **Secteur économique**

Les entreprises sont un vecteur important de développement social par la création d'emplois et la réponse à des besoins de la population. L'arrimage du développement économique avec les principes de développement social permet un développement humain harmonieux de la société. En ce sens, la Ville de Trois-Rivières soutient une diversité de formes de développement économique prenant en compte le bien-être des personnes et de leur environnement.

### **Secteur culturel**

Le sentiment d'appartenance et l'identité sont au cœur de la vie citoyenne et du développement social. Les acteurs culturels sont intimement liés à la création de milieux de vie de qualité et au développement du plein potentiel des individus et à ce titre sont des acteurs majeurs dans le développement social.

Les acteurs des différents secteurs sont présentés plus en détail en annexe I.

# RÔLES DE LA VILLE

La Ville de Trois-Rivières peut intervenir, avec les partenaires et organismes, à trois niveaux en développement social :

**LEADERSHIP** : elle peut intervenir en tant que leader en mettant en œuvre des actions, des projets en lien avec ses obligations.

**FACILITATEUR** : elle peut agir en tant que facilitateur en soutenant le développement.

**PARTENAIRE** : elle peut être partenaire en participant et soutenant des actions avec d'autres organismes.

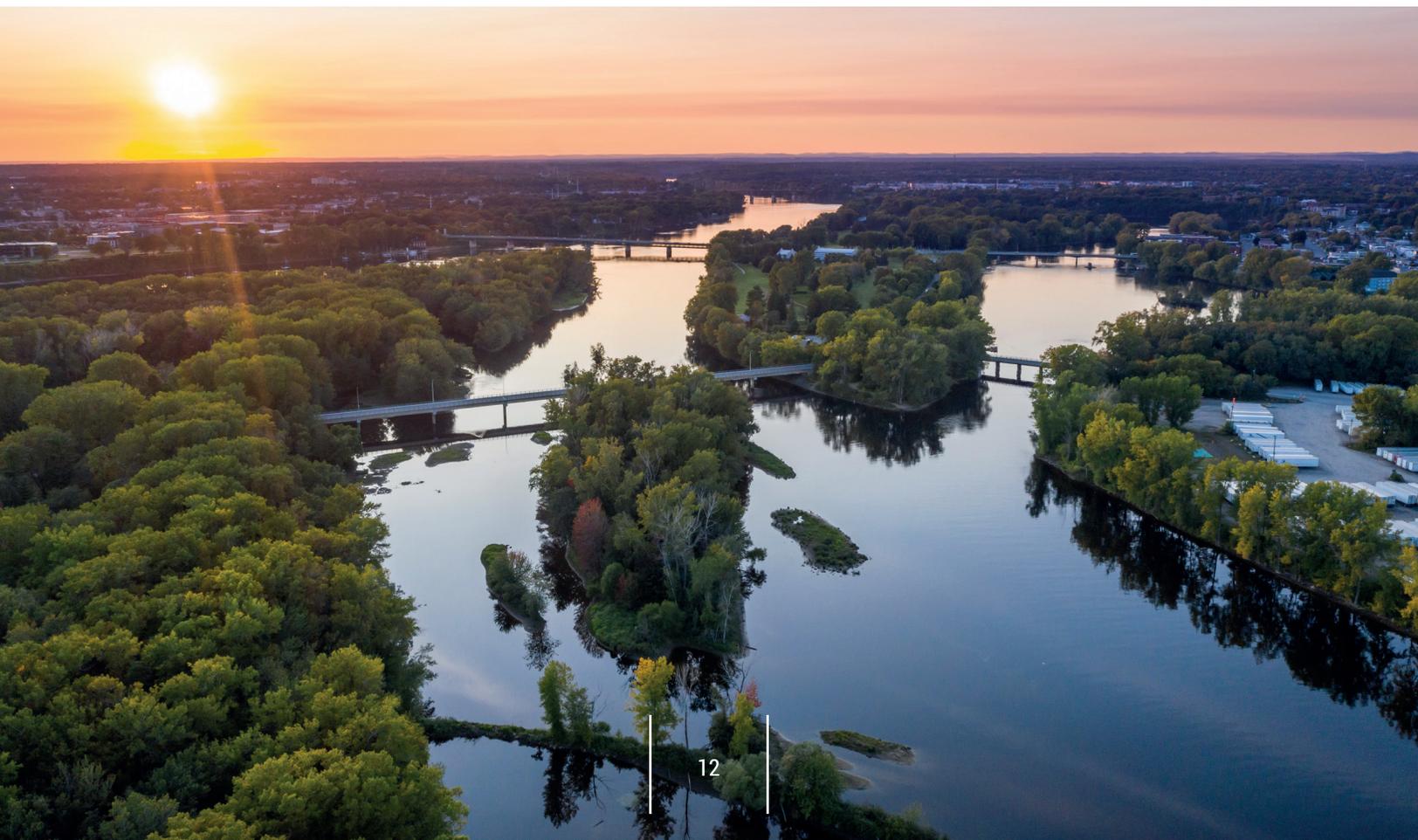
## De manière plus spécifique :

**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE** : en tant que lieu de mise en application des différents plans et politiques, par ses différents services municipaux, est le bras d'action du développement social. À ce titre, il est essentiel que toutes les directions soient sensibilisées et portent les stratégies et les principes dans leurs prises de décision.

Bien que la question du développement social soit transversale, une équipe attitrée doit assumer un leadership au sein de la Ville afin de soutenir la réalisation de la vision selon le cadre de référence et des autres plans et politiques.

**CONSEIL MUNICIPAL** : représentant la population de Trois-Rivières, les élus et élus font entendre les préoccupations citoyennes et représentent la diversité des territoires. De plus, ils sont porteurs de la vision 2030 de la Ville. En ce sens, les élus et élus tiennent compte des balises du développement social dans leurs prises de décision.

**COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL** : Comité aviseur de la Ville, il est formé d'une diversité d'acteurs liés au développement social. Il est un liant entre les différentes organisations et la Ville de Trois-Rivières.





## VERS L'AVENIR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Forte de cette construction collective d'un cadre de référence, la Ville de Trois-Rivières sera l'acteur pivot d'une vision rassembleuse, où tous sont parties prenantes de la réalisation et la valorisation de milieux de vie de qualité pour toutes et tous.

---

Engagées dans le processus, les différentes directions de la Ville de Trois-Rivières travailleront à une planification intersectorielle en développement social et participeront pleinement à la réalisation de la vision.

---

Favorisant l'engagement des parties prenantes, la Ville de Trois-Rivières agira comme leader de la vision et partenaire des actions. Elle mobilisera les acteurs autour d'objectifs fédérateurs.

# REMERCIEMENTS

La Ville de Trois-Rivières tient à remercier les membres du comité de développement social pour leur soutien à la réalisation de ce cadre de référence.



# ANNEXE I

## Les acteurs

**LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL N'EST PAS LE RÉSULTAT DE L'UNIQUE LEADERSHIP DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES. IL REPOSE SUR L'ENGAGEMENT D'UN RÉSEAU DE PARTENAIRES QUI AGIT DE FAÇON CONCERTÉE.**

### Organismes communautaires

Intervenants majeurs en développement social, l'expertise des organismes communautaires doit être reconnue et valorisée. En ce sens, la Ville de Trois-Rivières mise sur les forces en présence dans les différents milieux, soutient le déploiement d'actions et favorise la participation des organismes à différents niveaux.

### Réseau scolaire

Acteur institutionnel phare, le milieu scolaire est un incontournable en développement social. Il est un lieu significatif pour le développement des citoyens actuels et de l'avenir et doit être partie prenante du développement social.

### Réseau de la santé

Le réseau de la santé permet le maintien et l'amélioration de la qualité de vie de la population, analyse les réalités sociales et porte des orientations en développement social, il est un partenaire prioritaire.

### Politique fédérale/provinciale

Les décisions fédérales et provinciales orientent le développement social municipal et peuvent servir de leviers pour des actions territoriales.

### Partenaires régionaux

Réseaux d'acteurs porteurs d'orientations et d'une vision territoriale. Ils sont aussi les liens avec différentes structures nationales.



# LEXIQUE

**ACCESSIBILITÉ** : faciliter l'accès physique et économique aux services, aux programmes, aux équipements, à l'information et aux structures décisionnelles en diminuant les contraintes et les distinctions.

**ACTION CONCERTÉE** : une action concertée répond à un besoin/un défi analysé collectivement au préalable et défini par consensus (CDC Centre-Sud 2015)<sup>1</sup>

**COMITÉ AVISEUR** : comité consultatif proposant des orientations et des pistes pour faciliter la prise de décision prise par les membres du conseil de la Ville de Trois-Rivières.

**CONCERTATION** : « processus de diversification et d'enrichissement des activités [...] dans un territoire donné qui peut se réaliser par la mobilisation et la coordination de ses ressources et de ses énergies ». (Xavier Greffe, 1984)

**ENGAGEMENT** : un sentiment d'appartenance à l'identité commune, une mise en action au service du projet commun et de l'intérêt partagé et la prise de responsabilité face aux résultats de cette mise en action collective.<sup>2</sup>

**INNOVATION** : l'innovation est la recherche constante d'améliorations de l'existant, par contraste avec l'invention, qui vise à créer du nouveau.<sup>3</sup>

**INTERSECTORIELLE** : qui caractérise les relations entre des secteurs d'activité, entre des domaines de compétence.<sup>4</sup>

**PARTICIPATION CITOYENNE** : la possibilité d'émettre ses opinions, d'exercer son droit civique, d'influencer la prise de décision, de s'assurer du droit aux services, aux ressources et à la satisfaction des besoins de base. Elle permet ainsi le développement cohérent et durable de la collectivité.

**RÉSEAU STRUCTURANT** : favorise le partenariat, la concertation et l'engagement de tous les acteurs concernés et démontre un potentiel d'impact positif réel.

**SAINES HABITUDES DE VIE** : pratiques au sein d'une population qui sont destinées à soutenir, à améliorer ou à maintenir son état de santé (l'alimentation, le loisir et les moyens de déplacement dans un esprit d'un mode de vie physiquement actif).

**VILLE INCLUSIVE** : vise l'exercice en toute égalité des droits humains par un accès sans restriction aux espaces urbains et aux services. Elle tient compte des besoins, des désirs et des contraintes des citoyens et leur donne une place centrale dans les processus de gouvernance.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> <http://www.cdccentresud.org/wp-content/uploads/2015/11/D%C3%A9finition-dune-action-concert%C3%A9e.pdf>

<sup>2</sup> <https://communagir.org/contenus-et-outils/comprendre-et-agir/la-mobilisation/>

<sup>3</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Innovation>

<sup>4</sup> Larousse

<sup>5</sup> <http://villeinclusive.com/>